

Vendredi dernier, le député d'York-Sud a questionné le ministre suppléant des Transports au sujet de la prolongation de l'horaire de vol des pilotes par le ministère. Ce jour-là, le ministre suppléant s'est engagé à répondre à la question. Le ministre pourrait-il donc dire si les pilotes du Canada ont reçu l'autorisation d'augmenter le nombre mensuel de leurs heures de vol, à la suite de la grève d'Air Canada?

L'hon. Donald Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la réponse est non, car le ministère n'a reçu aucune demande de modification du nombre maximum d'heures prévu par le règlement.

M. David Lewis (York-Sud): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Vendredi dernier, le ministre suppléant des Transports, en réponse à ma question, a prétendu que c'était la Commission canadienne des transports qui s'occupait de l'affaire. Dans ce cas, le ministre peut-il nous dire si la Commission a reçu pareille demande?

L'hon. M. Jamieson: Franchement, je ne suis pas sûr si c'est la Commission des transports ou un service du ministère. Toutefois, je suis convaincu qu'aucun organisme autorisé à prolonger l'horaire ne l'a fait.

LA GRÈVE D'AIR CANADA—L'EXTENSION DE
LA CONCESSION AUX LIGNES AÉRIENNES
DU PACIFIQUE-CANADIEN

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Puisque la grève à Air Canada se prolonge, et qu'on ne fait rien à son sujet, le gouvernement envisagerait-il d'élargir la concession du Pacifique-Canadien et de lui confier temporairement d'autres parcours?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je crois qu'on a donné des renseignements là-dessus à la Chambre à diverses reprises. Toute ligne aérienne est libre de présenter une demande à la Commission canadienne des transports en vue d'obtenir de nouveaux parcours pendant la durée de la grève, et toute demande sera prise en considération.

M. Woolliams: Le ministre peut-il dire s'il a reçu des demandes du Pacifique-Canadien en vue d'une extension permanente? Je ne parle pas d'extensions temporaires.

L'hon. M. Jamieson: Un député l'a dit, ceci est une toute autre affaire. J'étudierai volontiers la chose.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Va-t-il demander qu'on réexamine la possibilité d'autoriser une deuxième compagnie transcontinentale à assurer le service à l'Est de Montréal?

L'hon. M. Jamieson: La réponse est la même que celle que j'ai donnée au député de Calgary-Nord.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): À défaut de cela, le ministre et le gouvernement envisageraient-ils d'émettre la *Distinguished Flying Cross* aux Canadiens qui ont utilisé les services de compagnies de troisième classe?

M. l'Orateur: À l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande si les députés ne préféreraient pas aborder un autre sujet. Je constate qu'un bon nombre de députés désirent poser des questions. J'espère que la prochaine question supplémentaire pourra être acceptée par la présidence.

L'ESCALE À HALIFAX DES AVIONS
TRANSATLANTIQUES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Je n'ai pas félicité à la Chambre le ministre de sa nomination. Je ne l'ai pas fait non plus à l'extérieur. C'est pourquoi je m'abstiendrai d'en dire plus à ce sujet pour le moment. J'aimerais poser une question au ministre, non pas au sujet des lignes aériennes du Pacifique-Canadien mais à propos d'une question posée mardi dernier au ministre suppléant des Transports. Si le ministre ne peut y répondre aujourd'hui, il pourrait peut-être la tenir pour préavis. Ma question concerne les avions des lignes transatlantiques survolant Halifax. La Commission canadienne des transports s'est-elle efforcée ou ces compagnies d'aviation ont-elles demandé de faire atterrir leurs appareils à Halifax, maintenant qu'ils décollent de Montréal et contournent l'Est?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, on a informé les compagnies transatlantiques ou les lignes autres qu'Air Canada que si elles veulent demander des droits d'atterrissage dans l'Est du Canada, la Commission canadienne des transports envisagera ces demandes d'un œil favorable. Par la suite, j'ai demandé aujourd'hui qu'on insiste auprès de ces compagnies pour que leurs avions atterrissent non seulement à Halifax mais aussi à Gander (Terre-Neuve).

Des voix: Bravo!